

RAPPORT D'ÉTAPE DE 2015 PLAN D'ACCESSIBILITÉ PLURIANNUEL 2012-2017

INTRODUCTION

Science Nord s'efforce de fournir des biens, services et installations qui sont accessibles aux personnes handicapées. Notre Plan d'accessibilité pluriannuel sert de feuille de route qui nous aidera à nous acquitter de nos obligations et à supprimer les obstacles à l'accessibilité. Science Nord rendra compte tous les ans de l'état d'avancement de son plan et il l'examinera et l'actualisera au moins une fois tous les cinq ans. En outre, il veillera à ce que le plan soit affiché sur son site Web et qu'il soit offert en médias substituts sur demande.

Le présent document fait le point sur les travaux entrepris en 2015 pour satisfaire aux exigences du *Règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées* (RNAI). Il traite de l'article 4(3) (a) du RNAI, qui oblige les organisations à préparer un rapport d'étape annuel sur les progrès réalisés vis-à-vis de leur plan d'accessibilité pluriannuel.

COMITÉ D'OBSERVATION DES NORMES D'ACCESSIBILITÉ

Le Comité d'observation des normes d'accessibilité de Science Nord est chargé d'établir le plan d'accessibilité pluriannuel du centre et de veiller à la mise en œuvre des mesures qu'il expose, en collaboration avec les personnes ou unités responsables de chaque initiative.

Le Comité d'observation des normes d'accessibilité surveillera, sur une base courante, les modifications apportées à la Loi et à son règlement, et, suivant les besoins, incorporera ces changements dans le plan d'accessibilité du centre des sciences.

ACTIVITÉS DE CONFORMITÉ AU RNAI POUR 2015

Science Nord a entrepris plusieurs initiatives pour respecter les exigences du RNAI. Le tableau ci-dessous présente ces exigences et les initiatives qui s'y rattachent.

PARTIE 1 – EXIGENCES GÉNÉRALES

EXIGENCE	INITIATIVES
Élaborer des politiques sur l'accessibilité, y compris une déclaration relativement à l'engagement organisationnel. Mettre ces politiques à la disposition du public.	 ✓ L'engagement organisationnel a été incorporé dans le plan d'accessibilité pluriannuel. ✓ La politique sur l'accessibilité a été affichée sur le site Web de Science Nord.
Établir un plan d'accessibilité pluriannuel. Rendre compte tous les ans de la mise en œuvre du plan d'accessibilité pluriannuel.	 ✓ Le Plan d'accessibilité pluriannuel 2012-2017 de Science Nord a été approuvé et affiché sur le site Web de Science Nord. ✓ Le rapport d'étape de 2015 a été élaboré et affiché sur le site Web de Science Nord.
Soumettre un rapport sur la conformité conformément à l'échéancier prescrit.	✓ Le prochain rapport prescrit sur la conformité sera soumis avant la date limite du 31 décembre 2015.
Intégrer l'accessibilité dans l'obtention ou l'acquisition de biens, de services ou d'installations, ainsi que l'obtention ou l'acquisition de kiosques libre-service.	 ✓ Des documents de formation/référence ont été rédigés pour faciliter les initiatives de formation : ○ « Obtention de biens, de services ou d'installations accessibles » ○ « Kiosques libre-service accessibles ». ✓ Le manuel d'approvisionnement a été mis à jour et incorpore désormais les nouvelles exigences en matière de critères et de caractéristiques d'accessibilité. ✓ Les exigences en matière d'accessibilité sont exposées dans les documents d'approvisionnement, dont les

suivants:

- Politique sur l'approvisionnement
- Instructions aux soumissionnaires
- Conditions générales standard des bons d'achat.
- ✓ Les critères d'accessibilité seront pris en considération par l'agent de l'approvisionnement qui les incorporera dans toutes les demandes de propositions.
- ✓ L'exigence a été intégrée dans le programme de formation à l'approvisionnement destiné aux nouveaux employés.
- ✓ Le processus d'approvisionnement ou d'acquisition d'un kiosque libreservice est exposé dans le document de référence « Kiosque libre-service accessible ». Le processus prévoit l'approbation, en premier lieu, du kiosque proposé par le gestionnaire principal, Ventes et services aux visiteurs, ou le gestionnaire principal, Opérations.

Dispenser une formation au RNAI et au Code des droits de la personne aux employés, bénévoles ou personnes qui participent à l'élaboration de politiques et à d'autres personnes qui fournissent des biens/services/installations au nom de Science Nord.

- ✓ La formation aux exigences du RNAI a été suivie par tout le personnel au moyen d'un module de formation en ligne.
- ✓ Une formation interne additionnelle traitant de sujets particuliers abordés par le RNAI sera dispensée début 2016.
- ✓ La formation aux exigences du RNAI et l'attestation de la réussite de la formation, y compris la formation individuelle et la révision officielle à l'orientation, feront partie du processus d'intégration.

✓	Obligation pour les fournisseurs de
	services au nom de Science Nord
	de soumettre une attestation
	indiquant que leurs employés
	suivent une formation conforme
	aux exigences de la norme sur le
	service et le RNAI.

PARTIE II – NORMES POUR L'INFORMATION ET LES COMMUNICATIONS

EXIGENCE	MESURES
Sur demande, fournir des formats accessibles et des aides à la communication à l'intention des personnes handicapées. Informer le public de la disponibilité de formats accessibles et d'aides à la communication.	 ✓ Un nouveau document de référence, intitulé « Rendre l'information accessible aux personnes handicapées », a été rédigé. ✓ L'avis au public concernant la disponibilité des formats accessibles a été affiché sur le site Web et a été ajouté aux messages diffusés par téléphone. ✓ Le message sur les formats accessibles a été incorporé dans les messages de marketing, lorsque les circonstances le permettent.
S'assurer que tous nouveaux sites Web et tout contenu Web sur ces nouveaux sites Web sont conformes à • WCAG 2.0, niveau A, d'ici le 1 ^{er} janvier 2014 • WCAG 2.0, niveau AA, d'ici le 1 ^{er} janvier 2021	 ✓ Étant donné que le site Web actuel de Science Nord précède l'introduction du RNAI, les exigences du RNAI ne s'appliquent pas, car ce règlement porte sur la satisfaction des normes de niveau A de WACG 2.0. ✓ Les améliorations du site Web de Science Nord ont été apportées en 2015; elles comprennent l'encodage pour personnes malentendantes de toutes les vidéos sur le site Web pour aider les personnes ayant une incapacité

auditive.

✓ Science Nord développera un site
Web, qui respectera ou qui
dépassera les lignes directrices de
niveau AA de WCAG 2.0, et ce,
d'ici la date limite de 2021 fixée
pour la conformité aux lignes
directrices de niveau AA.

PARTIE III – NORMES POUR L'EMPLOI

EXIGENCE MESURES

Cette section du règlement comporte des règlements liés à ce qui suit :

- le recrutement, l'évaluation et la sélection
- les formats accessibles et les aides à la communication pour les employés
- l'intervention en situation d'urgence au travail
- les processus de retour au travail
- la gestion du rendement, le développement de carrière et le nouveau déploiement
- ✓ Les annonces d'emploi ont été modifiées par l'inclusion d'une déclaration voulant que Science Nord soit un lieu de travail inclusif et que des mesures d'adaptation soient offertes sur demande à chaque étape du processus de sélection de Science Nord.
- ✓ Les politiques en matière de recrutement, de sélection, de perfectionnement professionnel, de gestion du rendement et de déploiement ont été mises à jour pour tenir compte des exigences de la Norme pour l'emploi et elles ont été affichées en ligne.
- ✓ Une formation obligatoire, prévoyant des séances de formation continue à mesure que l'organisation recrute de nouveaux employés, a été mise en œuvre. Une attestation de formation est automatiquement délivrée à la réussite du programme de formation.
- ✓ Une série de « rappels » des exigences de la LAPHO seront expédiés périodiquement aux employés.

- ✓ La politique de Science Nord en matière d'adaptations liées à la LAPHO a été incorporée dans les séances sur la documentation et le manuel des sarraus bleus a été mis à jour pour tenir compte de cette politique.
- ✓ Le processus interne d'adaptation (procédures d'évacuation en situation d'urgence, recrutement et sélection, mesures d'adaptation au travail et retour au travail) a été révisé et officialisé.
- ✓ Des formulaires et d'autres documents destinés aux plans d'adaptation individuels ont été élaborés et affichés en ligne.

INITIATIVES D'ACCESSIBILITÉ ADDITIONNELLES ENTREPRISES EN 2015

Bien qu'elles ne soient pas directement liées aux exigences du RNAI, plusieurs initiatives ont été entreprises en 2015 pour améliorer l'accessibilité des installations de Science Nord, tant pour les employés que pour les visiteurs de Science Nord.

Construction d'une nouvelle billetterie/d'un nouveau centre de vente Science Nord a remplacé un centre de vente désuet qui ne comportait pas de caractéristiques accessibles et ergonomiques. Le nouveau centre de vente comprend des postes de travail qui offrent amplement d'espace pour accueillir des personnes en fauteuil roulant (employés et visiteurs) et qui sont munis de diverses caractéristiques ergonomiques. Tous les outils de travail sont aisément accessibles et à la portée des employés, éliminant ainsi l'obligation de se mettre debout ou de fléchir. De nouveaux casques d'écoute sans fil, des claviers réglables, des accessoires pour écran ainsi que des tablettes et des tiroirs réglables sont compris dans le concept et éliminent toute une série d'obstacles. Le concept, l'équipement et les outils du nouveau centre de vente facilitent le rendement des personnes présentant des incapacités auditives, une mobilité réduite et des

incapacités de dextérité manuelle, et renforcent ce faisant l'inclusivité de l'environnement.

Installation d'ouvre-portes automatiques

Pour aider les employés et les visiteurs à mobilité et à force réduites, des ouvre-portes automatiques ont été installés aux portes d'accès au parc de stationnement des employés et aux portes des toilettes publiques pour hommes et femmes.

Améliorations de l'entrée des employés

L'accessibilité de l'entrée des employés (donnant sur le parc de stationnement réservé aux employés) a été améliorée par l'installation d'une rampe, qui a éliminé un obstacle physique auquel étaient confrontés les employés à mobilité réduite.